



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

FORMATION INTERNE 2015

UNAFAM - Union nationale de familles et amis de personnes malades et /ou handicapées psychiques
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

www.unafam.org

SOMMAIRE

Editorial	3
Présentation de la Formation Interne Unafam	4
Formation initiale	6
Troubles Psychiques : Aider à comprendre et apprendre à accompagner	7
Atelier d'entraide Prospect Famille.....	8
Formation initiale des bénévoles UNAFAM.....	9
Formation « Accueil des aidants familiaux »	10
Formation « CDSP » : représenter les usagers au sein des CDSP.....	11
Formation « MDPH »	12
Formation à la responsabilité.....	13
Animation des Questions d'emploi dans les Délégations.....	14
Formation CRUQPC	15
Formation Trésoriers	16
Formation communication.....	17
Stage Pédagogique : Formation d'Animateurs Prospect Famille	18
Formation de Formateurs « Troubles psychiques ».....	19
Formation continue	20
Journée de formation continue des formateurs Prospect Famille	21
Journée de formation continue des accueillants.....	22

Les pouvoirs publics n'ont jamais autant prôné la nécessité fondamentale de soutenir "les aidants des personnes souffrantes", mission centrale que l'UNAFAM remplit depuis sa création.

La loi du 5 juillet 2011 sur les soins sans consentement en psychiatrie et le Plan Psychiatrie et Santé mentale 2011-2015 reconnaissent le rôle essentiel des aidants familiaux. Ces textes renforcent la place prise par l'Unafam dans sa responsabilité vis-à-vis des familles de notre pays, aussi bien dans les territoires urbains que ruraux, denses ou moins peuplés. C'est dans le cadre de ce réseau que les aidants familiaux assurent des missions d'accueil, d'accompagnement et de représentation auprès de nombreuses instances des domaines de la santé, de l'aide sociale et de l'accompagnement des malades.

L'offre de formation s'articule autour de thématiques en lien avec tous ces rôles occupés par les proches de personnes souffrant de troubles psychiques afin d'améliorer leur suivi, le respect de leurs droits et leur intégration dans notre société et lutter contre leur exclusion.

En 2014, l'UNAFAM a formé plus de 1 300 aidants familiaux et bénévoles de l'association durant 113 stages de formation et ateliers Prospect organisés sur toute la France.

Le plan de formation est développé chaque année en fonction de l'évolution des axes de développement et d'engagement de l'association ainsi que ceux de notre société.

Fort de son expérience en matière de soutien des proches, l'UNAFAM a également compris la nécessité de leur offrir des formations destinées à apprendre dans le partage des idées, des connaissances, des expériences... tout ce qui d'une manière générale va rompre leur isolement et proposer des stratégies d'adaptation et, osons le mot : le développement de compétences nouvelles, relatives à la prévention de leur épuisement et au savoir accompagner, afin d'assurer un soutien pérenne à leur proche.

L'une des missions de l'Unafam consiste à permettre le transfert de ces nouvelles compétences à d'autres aidants.

Les formations que nous vous offrons se complètent. Elles sont construites dans une logique d'arborescence chronologique à plusieurs thématiques, telles que la fonction de représentation, l'accueil, la responsabilité... Ceci justifie des procédures d'inscription conçues dans une réflexion de parcours coordonné, véritable continuum de formation.

Ces formations sont dispensées par les bénévoles de l'UNAFAM à l'échelle nationale, régionale voire départementale.

L'une des priorités de l'UNAFAM est d'aider les plus récents de nos adhérents ou de nos sympathisants, c'est pourquoi, nous proposons la formation « Troubles psychiques : Aider à comprendre et apprendre à accompagner ».

Depuis ces dernières années, la demande de formation des professionnels des secteurs publics, privés et des institutions portant sur les personnes handicapées psychiques, augmente et se diversifie. Un catalogue des Formations externes 2015 a ainsi été créé pour proposer des formations sur mesure à destination d'un public de professionnels, en contact avec des personnes souffrant de troubles psychiques.

Appartenir à notre association, c'est être au sein de réseaux présents sur tout le territoire : réseau de délégations, réseaux associatifs (collectif inter handicap, CISS, UDAF,...). Participer à nos formations c'est transformer ces ressources en outils personnalisés du développement de l'intégration des personnes souffrant de troubles psychiques et de la lutte contre leur stigmatisation.

Si motivation, compétences et objectifs cohérents sont les ingrédients de la performance, transversalité et synergie sont ceux du service formation de l'UNAFAM, pour que toute personne, qui a recours à nos services, puisse agir en permanence à la mise en œuvre de ces actions prioritaires inscrites dans le plan et portées par l'UNAFAM.

Philippe Charrier
Président de l'UNAFAM

PRESENTATION DE LA FORMATION INTERNE UNAFAM

La formation interne organisée à l'Unafam est conçue selon une progression à deux niveaux :

- ▶ **Les formations initiales pour les aidants familiaux ou pour les adhérents souhaitant devenir bénévoles afin de s'investir dans une activité spécifique ou exercer un mandat de représentation.**
- ▶ **Les formations continues s'adressent aux bénévoles ayant déjà suivis une formation initiale pour exercer leur activité (l'accueil par exemple), leurs responsabilités ou leur mandat et qui ont besoin de réactualiser leurs connaissances et d'échanger sur leur pratique.**

Pour les formations à destination des bénévoles et afin de faciliter l'échange de pratique, nous privilégions la participation de personnes venant de plusieurs délégations, étant entendu que le président s'est assuré que le candidat :

- ▶ Est adhérent à l'UNAFAM.
- ▶ S'engage à suivre la totalité du stage.
- ▶ Connait le contenu de la formation et ses objectifs.
- ▶ A déjà une expérience minimale de l'engagement qu'il a pris ou va prendre et connaît un tant soit peu les activités de sa délégation. C'est pourquoi, il est nécessaire de suivre la formation initiale des bénévoles UNAFAM avant de participer aux autres formations proposées aux bénévoles (Accueil, MDPH, responsabilité...).

1. Formation Initiale

A) Pour les aidants familiaux :

- ▶ **La formation « TROUBLES PSYCHIQUES : Aider à comprendre et apprendre à accompagner »** apporte les repères se rapportant à l'univers de la psychiatrie et fait découvrir que l'on peut être aidant.
- ▶ **Les ateliers d'entraide PROSPECT FAMILLE** ont pour objectif de faire l'apprentissage de ce qu'est la confrontation avec les troubles psychiques chez un proche et les moyens de retrouver de l'autonomie.

B) Pour les adhérents souhaitant s'impliquer davantage dans une délégation de l'UNAFAM et devenir bénévoles :

- ▶ **FORMATION INITIALE des bénévoles de l'UNAFAM** : distance par rapport à la maladie et à la personne malade, apprentissage de l'organisation sanitaire et sociale...
- ▶ **FORMATION « Accueil des aidants familiaux »** : Acquérir une vue élargie de l'accueil dans toutes ses modalités (entendre, savoir répondre et orienter par rapport aux demandes explicites et implicites des aidants familiaux).
- ▶ **FORMATION « Animation des questions d'emploi dans les délégations »** : Approfondir ses connaissances et disposer d'outils pour informer et orienter les familles sur les questions d'insertion et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées.
- ▶ **FORMATION Trésoriers** : appréhender le rôle de trésorier d'une délégation et connaître les principes de la comptabilité en vue d'occuper la fonction de trésorier au sein de l'Unafam.

- ▶ **FORMATION Communication** : connaître les outils de communication mis à disposition et savoir décliner au plan local les événements nationaux de l'Unafam dans un souci d'harmonisation de la communication externe de l'association.
- ▶ **FORMATION de formateurs** : permet aux intervenants de s'approprier le contenu pédagogique de la formation qu'ils animent et d'échanger sur leur pratique.

Il existe le stage pédagogique d'animateur Prospect famille et le stage pour les animateurs bénévoles et professionnels de la formation « Troubles psychiques ».

C) Bénévoles exerçant ou en voie d'exercer un mandat de représentation ou occupant des fonctions de responsabilité au sein de l'UNAFAM :

- ▶ FORMATION de représentant des usagers en CDSP
- ▶ FORMATION de représentant des usagers en MDPH et des accueillants « référent MDPH »
- ▶ FORMATION de représentant des usagers en CRUQPC
- ▶ FORMATION RESPONSABILITE au sein de l'UNAFAM : Mise en œuvre du projet UNAFAM

2. Formation continue

La formation continue concerne les bénévoles exerçant les missions abordées par le contenu de la formation (accueil, représentation, animateur Prospect, animation de formation) et ayant besoin d'échanger sur leur pratique. Cette formation repose en partie sur l'analyse de pratique.

- ▶ Journée régionale des accueillants
- ▶ Journée régionale ou nationale des animateurs Prospect
- ▶ Formation continue « Animation des questions d'emploi dans les délégations »
- ▶ Formation continue de représentant des usagers en CDSP
- ▶ Formation continue de représentant des usagers en MDPH et des accueillants « référent MDPH »

FORMATION INITIALE

Troubles Psychiques : Aider à comprendre et apprendre à accompagner

OBJECTIF :

Approfondir ses connaissances sur les maladies et le handicap psychique ainsi que sur les structures sanitaires, médico-sociales et associatives locales. L'objectif est de rompre l'isolement des familles et leur permettre de reprendre espoir.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- ▶ Acquérir des repères se rapportant aux maladies psychiques
- ▶ Comprendre ce qu'est le handicap psychique et son impact dans le quotidien des malades
- ▶ Connaître l'organisation de l'offre de soins et leurs spécificités en fonction des besoins du malade
- ▶ Identifier les ressources disponibles (structures et dispositifs) pour aider les malades
- ▶ Prendre conscience que les aidants ne sont pas seuls face à leurs difficultés
- ▶ Reprendre espoir et découvrir que l'on peut devenir aidant familial

CONTENU :

- ▶ Les principales maladies psychiques, leurs symptômes et leur impact dans la vie quotidienne
- ▶ Définition du handicap et spécificités du handicap psychique
- ▶ Les différentes offres de soins
- ▶ Les différentes structures sanitaires, médico-sociales et associations œuvrant dans le champ de la psychiatrie.
- ▶ Le rôle et les actions de l'Unafam pour accompagner l'entourage du malade.

PUBLIC :

Toute personne confrontée à la maladie psychique d'un proche. 20 personnes maximum.

Cette formation concerne prioritairement des non adhérents à l'Unafam ou de nouveaux adhérents et en aucun cas des professionnels.

DURÉE :

Un jour

MODALITES :

Demande d'inscription auprès de la délégation UNAFAM sachant que la formation est destinée à un niveau départemental et /ou régional. Lorsqu'une session est programmée, la délégation transmet au siège les modalités d'organisation et l'informe s'il y a besoin d'un animateur.

Atelier d'entraide Prospect Famille

OBJECTIF :

Disposer d'outils pratiques et éprouvés, afin de pouvoir tenir dans la durée, malgré la difficulté quotidienne, souvent extrême, que représente l'accompagnement d'un proche malade

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- ▶ Prendre conscience des connaissances acquises par expérience sur la maladie psychique
- ▶ Mesurer les retentissements (négatifs et positifs) des troubles psychiques du proche malade sur la famille
- ▶ Prendre conscience des pressions auxquelles les proches d'un malade sont soumis, mettant en péril leur équilibre physique et psychique
- ▶ Prendre du recul par rapport à l'incidence de la maladie sur la vie des aidants et des proches
- ▶ Exprimer sa détresse et son impuissance de manière à s'en libérer et être plus attentif au présent
- ▶ Co-construire des stratégies pour apprendre à mettre des limites, savoir gérer des propos délirants et éviter la relation fusionnelle
- ▶ Apprendre à prévenir l'épuisement par des activités personnelles de bien-être et développer un réseau d'aides amicales, sociales et professionnelles assurant un soutien dans la durée
- ▶ Développer confiance et estime de soi dans le cadre de l'accompagnement des proches malades

CONTENU :

- ▶ L'atelier d'entraide Prospect contient 10 modules. La structuration de l'atelier en activités thématiques successives permet de progresser et entraîne une prise de conscience des savoirs que les participants mettent en commun. La réflexion est guidée et soutenue par les pairs-formateurs.

PUBLIC :

Toute personne touchée directement par les troubles psychiques d'un proche et qui éprouve le besoin d'échanger avec des pairs dans un cadre protégé et confidentiel. Il est demandé aux personnes inscrites de participer activement à l'ensemble des modules.

DURÉE :

20 heures (2,5 à 3 jours selon l'organisation). La répartition des modules se fait sur 3 samedis, sur 2 courts week-ends ou sur 3 jours consécutifs selon l'organisation.

MODALITES :

Demande d'inscription auprès de la délégation UNAFAM sachant que la formation est destinée à un niveau départemental et /ou régional. Lorsqu'une session est programmée, la délégation transmet au siège les modalités d'organisation et l'informe s'il y a besoin d'un animateur.

Formation initiale des bénévoles UNAFAM

OBJECTIF :

Découvrir les activités de l'Unafam et d'apprendre à se positionner face à l'aidant familial qui découvre la maladie (distance par rapport à la maladie et à la personne malade, apprentissage de l'organisation sanitaire et sociale...).

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- ▶ Connaître, pour les partager, les valeurs et les orientations de l'UNAFAM
- ▶ Connaître l'organisation de l'UNAFAM et les appuis concrets qui sont apportés aux Délégations
- ▶ Comprendre et acquérir les connaissances essentielles pour se repérer dans le domaine de la maladie mentale et du handicap psychique
- ▶ Comprendre et acquérir les connaissances essentielles pour se repérer dans le domaine de la législation
- ▶ Comprendre et acquérir les connaissances essentielles pour se repérer dans le domaine de l'organisation du système sanitaire, social et médico-social français
- ▶ Faciliter l'implication des nouveaux bénévoles au sein de leur délégation dans les différents champs d'action de l'UNAFAM.

CONTENU :

- ▶ Découverte de l'Unafam, ses valeurs, son organisation et ses activités
- ▶ Les différentes maladies mentales et le handicap psychique
- ▶ Méthode pour prendre soin de soi et pour faire face.
- ▶ Partage de connaissances et informations sur l'organisation de la psychiatrie, des structures médico-sociales et sociales et des GEM (groupe d'entraide mutuelle).
- ▶ Droits des personnes hospitalisées, des malades et des personnes handicapées.

PUBLIC :

Les adhérents de l'Unafam qui souhaitent s'investir dans leur délégation et mieux connaître le nouveau contexte dans lequel ils sont appelés à évoluer. Les bénévoles seront orientés vers cette formation par les présidents délégués départementaux qui devront s'assurer que les aidants familiaux connaissent les activités de leur délégation. Cette condition est essentielle aux échanges d'expérience entre participants lors de la formation.

DURÉE :

Trois jours.

MODALITES :

Le siège national de l'UNAFAM organise cette formation à Paris mais aussi en Province et les délégations départementales inscrivent les bénévoles souhaitant y participer. Une fiche d'inscription spécifique est disponible auprès de Lucie Adenot, assistante de formation. **A noter que la formation initiale des bénévoles est obligatoire pour participer aux autres formations destinées aux bénévoles de l'Unafam.**

Formation « Accueil des aidants familiaux »

OBJECTIF :

Développer ses compétences en matière d'accueil des aidants familiaux (entendre la souffrance, savoir répondre aux questions et orienter en fonction des demandes explicites et implicites des aidants familiaux).

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- ▶ Prendre conscience du rôle si fondamental du premier accueil ;
- ▶ Acquérir et développer les qualités d'écoute nécessaire à un authentique accueil de pair à pair ;
- ▶ Acquérir des connaissances et de la compréhension autour des maladies et du handicap psychique ;
- ▶ Rechercher et savoir utiliser la documentation à disposition pour renseigner et orienter ;
- ▶ Bien connaître la palette de ce qui est proposé aux familles au sein de l'Unafam ;
- ▶ Savoir créer un lien permettant un accompagnement dans la durée ;
- ▶ Prendre conscience de ses limites et savoir s'appuyer sur un réseau : Ecoute Famille, professionnels, bénévoles.

CONTENU :

- ▶ L'accueil et ses modalités
- ▶ Les demandes explicites mais aussi implicites des familles
- ▶ Connaissances sur la maladie et le handicap psychique
- ▶ Personnes ressources à connaître qu'elles soient bénévoles ou professionnelles

PUBLIC :

Pour les aidants familiaux accueillants désireux de se perfectionner et d'élargir leur pratique de l'accueil (obligation pour les bénévoles de suivre la formation initiale au préalable). Il incombe au président délégué départemental d'orienter ces bénévoles vers la formation « Accueil ».

DURÉE :

Trois jours.

MODALITES :

Le siège national de l'UNAFAM organise cette formation à Paris et les délégations départementales inscrivent les bénévoles souhaitant y participer. Une fiche d'inscription spécifique est disponible auprès de Lucie Adenot, assistante de formation.

Formation « CDSP » : représenter les usagers au sein des CDSP

OBJECTIF :

Développer la spécificité de la représentation CDSP (approfondissement législatif des soins psychiatriques sans consentement) et conforter la présence de nos représentants au sein de cette instance.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- ▶ Développer les connaissances dans le domaine législatif et la pratique institutionnelle ;
- ▶ Connaître le fonctionnement et les champs d'action des CDSP ;
- ▶ Identifier le rôle du représentant en CDSP ;
- ▶ Appréhender les enjeux de la représentation des usagers en CDSP.

CONTENU :

- ▶ Le rôle des représentants de l'Unafam dans les CDSP.
- ▶ La législation actuelle relative aux soins psychiatriques sans consentement ;
- ▶ Le fonctionnement des CDSP
- ▶ La défense de la dignité des personnes en soins sans consentement

PUBLIC :

Bénévoles qui débutent dans un mandat de représentation à la CDSP.

DURÉE :

1 jour et demi.

MODALITES :

Le siège national de l'UNAFAM organise cette formation à Paris et les délégations départementales inscrivent les bénévoles souhaitant y participer. Une fiche d'inscription spécifique est disponible auprès de Lucie Adenot, assistante de formation.

Formation « MDPH »

OBJECTIF :

Connaître le fonctionnement de la MDPH pour faciliter et améliorer l'accès à leurs droits des personnes handicapées psychiques. Apporter aux bénévoles des connaissances et des outils qui leur permettront d'orienter et d'informer les usagers et les familles, de maîtriser leur rôle et leur positionnement dans le cadre d'un mandat de représentation MDPH, notamment en CDAPH, et de sensibiliser les professionnels du sanitaire au bon remplissage des dossiers de demande et certificats médicaux.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- ▶ Connaître le champ d'action et le fonctionnement de la MDPH ;
- ▶ Identifier le rôle du représentant des personnes handicapées au sein des CDAPH et des Comex ;
- ▶ Connaître les textes réglementaires ;
- ▶ Orienter les usagers et leurs familles vers le bon interlocuteur ;
- ▶ Informer les usagers et leurs familles de leurs droits ;

CONTENU :

- ▶ La loi du 11 février 2005 : définitions du handicap, du droit à compensation, de l'évaluation et de l'éligibilité.
- ▶ Les missions et le fonctionnement des MDPH.
- ▶ Le remplissage du dossier de demande MDPH d'une personne handicapée psychique.
- ▶ Présentation de questionnaires adaptés au handicap psychique.
- ▶ Les différentes demandes d'une personne handicapée psychique à la MDPH.
- ▶ Etude des outils d'évaluation et d'éligibilité (GEVA, guide-barème etc...), des textes de loi, décrets et circulaires relatifs au handicap (AAH, PCH, RSDAE).
- ▶ Echanges sur les modalités de fonctionnement des MDPH, les difficultés rencontrées, les bonnes pratiques.

PUBLIC :

Bénévoles de l'UNAFAM déjà engagés pour représenter les familles dans les commissions au sein des MDPH (COMEX ET CDAPH) et ceux qui se préparent à cet engagement. Egalement destiné aux accueillants « référents MDPH » au sein des délégations.

DURÉE :

1 jour et demi (minimum) ou 2 jours selon les besoins des stagiaires

MODALITÉS :

Formations ayant lieu au sein des délégations à leur demande. Le siège national de l'UNAFAM organise des sessions à Paris pour les délégations n'ayant pas suffisamment d'inscrits pour justifier de l'organisation d'une session en région. Une fiche d'inscription spécifique est disponible auprès de Lucie Adenot, assistante de formation.

Formation à la responsabilité

OBJECTIF :

Savoir mettre en œuvre, avec une équipe, le projet Unafam

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- ▶ Connaître le projet de l'UNAFAM.
- ▶ Savoir partager en interne le projet Unafam
- ▶ Savoir dire et porter en externe le projet Unafam.
- ▶ Faire vivre, alimenter et enrichir le projet de l'Unafam
- ▶ Savoir décliner localement le projet de l'Unafam en termes de priorités et d'objectifs
- ▶ Communiquer sur les difficultés et les réussites du projet
- ▶ Evaluer et rendre compte des activités de la délégation
- ▶ Elaborer des stratégies d'implication avec les bénévoles dans leurs institutions
- ▶ Cerner les freins et les leviers permettant d'être efficace dans les collaborations

CONTENU :

Le stage se déroulera en trois étapes :

- ▶ Une partie théorique sur les missions et le projet (2 jours) :
 - Engagement et responsabilité.
 - Management d'équipe.
 - Connaissance du contexte local.
 - Les différentes missions à mettre en œuvre.
- ▶ En intersession, un travail personnel sur le projet départemental, régional ou national ;
- ▶ Une restitution en groupe des travaux personnels, reprise des missions de l'UNAFAM et écriture du projet de chacun.

PUBLIC CONCERNÉ :

Tous les nouveaux responsables et les bénévoles s'apprêtant à le devenir : administrateurs, délégués régionaux, présidents délégués départementaux.

DURÉE :

2 sessions de 2 jours (consécutifs), soit 4 jours de formation.

MODALITÉS :

Le siège national de l'UNAFAM organise cette formation à Paris et les délégations départementales inscrivent les bénévoles souhaitant y participer. Une fiche d'inscription spécifique est disponible auprès de Lucie Adenot, assistante de formation.

Animation des Questions d'emploi dans les Délégations

OBJECTIF :

Acquisition de connaissances et apports d'outils pour orienter et informer les familles en tant que « référent emploi ». Les « référents emploi » ainsi formés, pourront créer un groupe « emploi-activités » dans leur délégation, en lien avec le groupe technique « emploi-activités » de l'UNAFAM.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- ▶ Connaître le rôle et les missions des nombreuses entités intervenant dans le domaine de l'emploi ;
- ▶ Evaluer les ressources locales en termes d'emploi (travail en milieu protégé et en milieu ordinaire) ;
- ▶ Orienter les familles vers les professionnels adéquats ;
- ▶ Informer les familles sur les questions d'emploi des personnes handicapées psychiques ;
- ▶ Développer un échange entre le siège de l'Unafam et les délégations sur la problématique de l'emploi.

CONTENU :

- ▶ Description du contexte et de l'évolution de l'insertion professionnelle des handicapés psychiques au niveau français et UNAFAM
- ▶ Le rôle de la MDPH : RQTH – RSDAE.
- ▶ Travail en milieu protégé.
- ▶ Milieu de transition – EA-EI-ACI.
- ▶ Milieu ordinaire.
- ▶ Institutions et structures en lien avec l'emploi.
- ▶ Les parcours
- ▶ Mesures d'adaptation en entreprises.
- ▶ Méthodologie d'analyse de la situation locale.

PUBLIC :

Bénévoles sensibilisés aux problématiques de l'emploi, souhaitant développer leurs compétences dans ce domaine et créer un groupe « emploi-activités » dans leur délégation.

DUREE :

1 jour

MODALITÉS :

Le siège national de l'UNAFAM organise cette formation à Paris et les délégations départementales inscrivent les bénévoles souhaitant y participer. Une fiche d'inscription spécifique est disponible auprès de Lucie Adenot, assistante de formation

OBJECTIF :

Acquisition des éléments essentiels pour défendre les droits des usagers, dans le respect des dispositions légales, réglementaires et institutionnelles.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- ▶ Identifier le rôle du représentant des usagers (RU) ;
- ▶ Connaître le rôle et le fonctionnement de la CRUQPC ;
- ▶ Comprendre la mission « Relations auprès des usagers » ;
- ▶ Comprendre la mission « Qualité de la prise en charge » ;

CONTENU :

- ▶ La notion de représentants des usagers (RU) ;
- ▶ Préparation d'une réunion de la CRUQPC ;
- ▶ La CRUQPC : rôle, composition et fonctionnement ;
- ▶ La mission « Relations auprès des usagers »
 - La procédure de traitement des plaintes et réclamations ;
 - L'accès aux données médicales ;
 - La médiation.
- ▶ La mission « Qualité de la prise en charge »
 - Rôle du représentant qualité ;
 - Le rapport annuel de la CRUQPC ;
 - L'exploitation des FSEI.
- ▶ Etude de cas.

PUBLIC :

Bénévoles représentant les usagers en établissement psychiatrique.

DURÉE :

Un jour

MODALITÉS :

Le siège national de l'UNAFAM organise cette formation à Paris et les délégations départementales inscrivent les bénévoles souhaitant y participer. Une fiche d'inscription spécifique est disponible auprès de Lucie Adenot, assistante de formation.

OBJECTIF :

Connaître et appliquer les principes de la comptabilité de l'UNAFAM pour une harmonisation et une complémentarité au plan comptable entre le siège et les délégations.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- ▶ Identifier les fonctions du trésorier d'une délégation ;
- ▶ Utiliser le logiciel SAGE et comprendre les atouts de cet outil ;
- ▶ Réaliser un budget prévisionnel pour la délégation ou pour une action ponctuelle
- ▶ Savoir présenter les comptes de la délégation
- ▶ Réaliser une demande de subvention en lien avec le président délégué
- ▶ Traiter le suivi des subventions versées par l'ARS par le biais de la délégation régionale

CONTENU :

- ▶ Définition du rôle du trésorier dans la délégation
- ▶ Le logiciel « SAGE » et son intérêt
- ▶ Le budget prévisionnel pour la délégation ou pour une action ponctuelle
- ▶ La présentation des comptes de la délégation
- ▶ Les procédures de demande de subvention :
 - Remplir un dossier de type CERFA
 - Suivre au plan comptable la réalisation d'une opération
 - Rendre compte de l'utilisation des subventions
 - Cas particulier des subventions ARS versées aux délégations régionales pour une mise en œuvre départementale

PUBLIC :

Trésoriers des délégations départementales et régionales d'une même région ou 2 ou 3 regroupées. Si possibilité présence des présidents de délégation.

DUREE :

1 jour

MODALITES :

Formation organisée par le siège sur demande des délégués régionaux (sessions régionales ou interrégionales).

OBJECTIF :

- ▶ Doter les bénévoles d'outils clés en main pour la communication
- ▶ Harmoniser la communication externe de l'Unafam
- ▶ Décliner au plan local des événements nationaux

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- ▶ Connaître l'histoire, les missions et les valeurs de l'Unafam
- ▶ Identifier les acteurs de la communication au sein de l'Unafam
- ▶ Adapter son message en fonction des différentes cibles
- ▶ Utiliser la charte graphique de l'Unafam
- ▶ Connaître les différents supports de communication mis à disposition
- ▶ Savoir travailler avec la presse
- ▶ Savoir décliner les événements nationaux au plan local

CONTENU :

- ▶ Connaissance de l'Unafam
- ▶ Les messages diffusés en fonction des différentes cibles
- ▶ Préparation et utilisation de la charte graphique
- ▶ Outils à disposition et déclinables au sein des délégations
- ▶ Travailler avec la presse
- ▶ Décliner au plan local les événements organisés par l'Unafam national

PUBLIC :

Présidents délégués départementaux et régionaux, membres du bureau en charge de la communication au sein de la délégation.

DURÉE :

2 jours

MODALITÉS :

Le siège national de l'UNAFAM organise cette formation à Paris et les délégations départementales inscrivent les bénévoles souhaitant y participer. Une fiche d'inscription spécifique est disponible auprès de Lucie Adenot, assistante de formation.

Stage Pédagogique : Formation d'Animateurs Prospect Famille

OBJECTIF :

Apprendre à animer un Atelier d'Entraide Prospect Famille, formation initiée au niveau européen par l'EUFAMI.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- ▶ S'inscrire dans l'historique de Prospect et en comprendre les évolutions
- ▶ S'approprier le contenu du « précis pédagogique Unafam » et du diaporama
- ▶ Comprendre la construction et la cohérence interne en suivant le fil rouge
- ▶ Savoir faire les transitions entre les modules pour que l'animation soit logique et fluide
- ▶ S'approprier le rôle d'animateur en mettant en œuvre une pédagogie interactive
- ▶ Comprendre les enjeux spécifiques de chaque module
- ▶ Savoir faire une synthèse à la fin de chaque activité pour valoriser le travail du groupe
- ▶ Comprendre la philosophie de Prospect (le groupe est porteur d'un savoir que l'animateur mobilise)
- ▶ Etre conscient que Prospect est un outil d'*empowerment* qui permet de restaurer l'estime de soi

CONTENU :

- ▶ Travail à partir des souvenirs de l'Atelier auquel chaque stagiaire a participé à son profit
- ▶ Recherche de la construction interne et de l'articulation des modules entre eux
- ▶ Co-construction du rôle de l'animateur Prospect et de la pédagogie à employer
- ▶ Projection d'un diaporama de présentation générale de Prospect
- ▶ Appropriation du précis pédagogique qui présente chaque module structuré de la même façon
- ▶ Entraînement en binômes à l'animation des points les plus sensibles et à des techniques pédagogiques type brainstorming, face au groupe de stagiaires
- ▶ Commentaires et analyses pédagogiques et psychologiques des mises en situation
- ▶ Distribution des documents nécessaires à l'animation des ateliers, à leur organisation au niveau régional et signature de la Charte de l'animateur

PUBLIC :

Le candidat, bénévole dans sa délégation, a participé à un atelier Prospect Famille et suivi les stages initiation et accueil. Sa candidature est portée par les animateurs de cet atelier et par le président délégué départemental qui le propose comme futur « **Animateur Prospect Famille** » à l'équipe de pilotage du siège.

DURÉE :

2 jours 1/2.

MODALITÉS :

Inscription auprès de la psychologue coordinatrice Prospect, Marie-Françoise Debourdeau, qui contacte chaque candidat pour un entretien individuel afin de cerner motivations et aptitudes.

Formation de Formateurs « Troubles psychiques »

OBJECTIF :

Mieux appréhender le contenu et l'organisation de la formation « Troubles psychiques »

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- ▶ Maîtriser les objectifs et le contenu de la formation « Troubles psychiques »
- ▶ Préparer la coordination et la co-animation d'une journée de formation
- ▶ Connaître l'organisation et le financement de la formation
- ▶ Connaître et appliquer les procédures mises en place par le siège

CONTENU :

- ▶ Présentation de la formation
 - Pourquoi cette formation ?
 - Fiche descriptive
 - Pédagogie : co-animation, interactivité, déroulement,
 - Outils utilisés : diaporamas
- ▶ Organisation par la délégation Unafam
- ▶ Financement de cette formation et procédures mises en place par le siège
- ▶ Intérêt de cette organisation en termes de partenariat

PUBLIC :

Intervenants bénévoles et professionnels animant une formation « Troubles psychiques » dans les délégations Unafam pour un public de proches de malades psychiques.

DURÉE :

Un jour

MODALITÉS :

Calendrier fixé par le siège en fonction des besoins et communiqué aux délégations. Une fiche d'inscription spécifique est disponible auprès de Leslie Hoyau, chargée d'ingénierie de formation.

FORMATION CONTINUE

Journée de formation continue des formateurs Prospect Famille

OBJECTIF :

Favoriser les échanges sur les pratiques, les difficultés rencontrées lors des animations. Approfondir et consolider les méthodes d'animation en binôme. Soutenir les animateurs au sein d'une équipe dynamique

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- ▶ Préciser l'organisation régionale des Ateliers ainsi que l'engagement et le rôle de chacun (animateur, délégation, accueillant)
- ▶ Développer la mise en place des Ateliers et le recrutement des participants
- ▶ Echanger sur la préparation de l'animation en binôme, répartition des activités, rédaction du livret CR
- ▶ Echanger sur la pédagogie de l'animation soutenue par le précis pédagogique et la philosophie Prospect

CONTENU :

- ▶ Le formateur bénévole UNAFAM membre de l'équipe de pilotage note les questionnements apportés par les animateurs prospect à partir des expériences des ateliers co-animés, concernant le déroulement des modules, leur contenu et les problématiques soulevées.
- ▶ Travail interactif s'appuyant sur les outils pédagogiques mis à sa disposition (manuel EUFAMI, Précis Pédagogique, Diaporama).
- ▶ Entraînement à l'animation d'activités posant problèmes lors de mises en situation

PUBLIC :

Les bénévoles formateurs de l'équipe d'animation des Ateliers d'Entraide Prospect Famille

DUREE :

1 journée

MODALITÉS :

L'équipe des formateurs se réunit sur demande du délégué régional, une journée tous les deux ans et est encadrée par la référente pédagogique et la psychologue de l'équipe de pilotage

Journée de formation continue des accueillants

OBJECTIF :

- ▶ Permettre aux accueillants et aux coordinateurs des groupes de parole de confronter les points vus au stage accueil à leurs expériences d'accueil dans la délégation afin d'approfondir leur formation.
- ▶ Echanger sur les différentes pratiques et analyser les situations concrètes apparues lors des accueils et des groupes de parole.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- ▶ Mesurer l'importance du rôle de l'accueil Unafam pour rompre l'isolement des familles
- ▶ Acquérir et développer des compétences d'écoutes dans un authentique accueil de pair à pair
- ▶ Affiner les compétences pour repérer les demandes implicites derrière les demandes explicites des familles
- ▶ Prendre conscience de ses propres limites et apprendre à se protéger pour durer
- ▶ Connaître les ressources de l'Unafam pour orienter les familles vers la délégation, le siège, les professionnels
- ▶ Se ressourcer grâce aux échanges avec les autres bénévoles accueillants

CONTENU :

- ▶ L'animateur note les questionnements apportés par les participants et répond par un travail interactif en s'appuyant sur le contenu du stage accueil et sur le document relatif aux groupes de parole.
- ▶ Présentation théorique sur les notions essentielles de l'accueil de pair à pair émaillée de témoignages
- ▶ Mises en situation sous forme de jeux de rôle à partir de situations vécues à l'accueil par les participants

PUBLIC :

Les bénévoles accueillants, qu'ils soient chevronnés ou novices qui ont participé au stage accueil. Les coordinateurs des groupes de parole peuvent participer également.

DURÉE :

Une journée

MODALITÉS :

Formation continue organisée par le siège sur demande d'une délégation régionale.



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Vous faites partie de la solution

SIEGE NATIONAL

12, Villa Compoint
75017 Paris
+33 (0)1 53 06 30 43
www.unafam.org

CONTACTS UNAFAM FORMATION

Jacqueline FRAISSENET

Présidente de la commission formation :
j.fraissenet@wanadoo.fr

Lucie ADENOT

Assistante de formation
lucie.adenot@unafam.org

Leslie HOYAU

Chargée d'ingénierie de formation :
leslie.hoyau@unafam.org

Marie-Françoise DEBOURDEAU

Psychologue coordinatrice des formations Prospect
marie-francoise.debourdeau@unafam.org

Version : 23/03/2015